

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 2592

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 12 SEXIES

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« aux plafonds de ressources »,

les mots :

« à ceux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.